

# **DELIBERATION**

#### Séance du 27/03/2023

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 14

Présents: 11

Nombre de suffrages : 11

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

#### Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, M. METZ Christophe, Mme RAGUET Sandrine

## Procuration(s):

Date de convocation 21/03/2023

Date d'affichage 21/03/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

29/03/2023

## Etai(ent) absent(s):

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

## 2023-19: ASSOCIATION DES MAIRES DES ARDENNES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

D'adhérer à l'Association des Maires des Ardennes pour un montant de 765,62 €uros TTC et de prendre l'abonnement intégral à "Maire de France" pour la somme de 45 €uros TTC.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELENNES

Le Maire

\* ARDENNES

Tél: 03.24.42.00.14 Fax: 03.24.42.37.56 Courriel: fromelennes@wanadoo.fr